

Fiche d'inscription "Ludoneige"

Semaine du / au /

Nom et prénom de l'enfant : Age

Adresse de villégiature :

Le responsable de(s) l'enfant(s) est joignable au : / / / /

Formules et prix

Du lundi au vendredi

Demi-journée	Multi 5 x 1/2 journée	Journée	Multi x 5 journées
47,00 €	229,00 €	53,00 €	239,00 €

Samedi et Dimanche

Demi-journée	Journée	Week-end
52,00 €	57,00 €	106,00 €

comprenant : activités, cours de ski, remontées et déjeuner
Tous les prix comprennent l'adhésion obligatoire.

Pour les enfants de 4 ans, remontées mécaniques gratuites

Déduire des formules : 5 € par journée ou demi-journée

En cas d'annulation de l'activité ski, Odcvl rembourse 20 € par journée ou demi-journée pour les enfants de 5 ans et plus et 15 € pour les enfants de 4 ans.

Formule(s) retenue(s)

Formule (s) x nb x € = €

Formule (s) x nb x € = €

Formule (s) x nb x € = €

TOTAL =€

Mode de règlement : Ordre du règlement : Odcvl

Bulletin et règlement à remettre à l'Office du Tourisme de La Bresse
au plus tard 15 jours à l'avance.

Possibilité d'inscription spontanée dans la limite des places disponibles

Odcvl - Siège social EPINAL - Agréé Tourisme N° AG-088-95-0001



Fiche de liaison “Ludoneige”

Le(s) responsable(s) de l'enfant.....
 Mme/Melle/Mr en qualité de
 Adr perso.

Tél. : / / / / N°Tél. sur la station / / / /
 atteste(nt) que (prénom)

Niveau de pratique en ski alpin : 0 - 1* - 2* - 3* - (+)

* ne présente aucune contre-indication médicale à la pratique des activités prévues au programme d'animation du :

	<i>Sam.</i>	<i>Dim.</i>	<i>Lun.</i>	<i>Mar.</i>	<i>Mer.</i>	<i>Jeu.</i>	<i>Ven.</i>
<i>Matin</i>	*	*	*	*	*	*	*
<i>A.midi</i>	*	*	*	*	*	*	*

(* compléter en indiquant la date)

* n'est porteur d'aucune maladie transmissible décelée à ce jour

* est à jour de toutes les vaccinations obligatoires

et déclare(nt) :

* avoir pris connaissance du contenu des animations, des conditions d'encadrement et d'organisation de celles-ci.

* avoir transmis toutes les informations spécifiques (allergies, traitements en cours, prothèses, ...) concernant la santé de leur enfant.

* autoriser l'organisateur à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisation, actes chirurgicaux, ...) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant.

* décharger l'organisateur de toute responsabilité concernant la dégradation ou la disparition d'effet(s) personnel(s).

* l'exactitude des renseignements portés sur cette fiche de liaison.

Date : / 2010/2011

Signature(s) :